

Maria CARPOV

Professeur *emeritus*, Université « Al. I. Cuza » de Iași (Roumanie)

A partir de Jean-Blaise Grize¹

« *Le système de la langue, (...) tout en étant central, est loin d'être le seul à permettre la communication.* »

Jean-Blaise Grize²

Abstract: The present study is an invitation to explore, and then exploit and valorize the natural logic (designed by Jean-Blaise Grize) from the discourse analysis (French school) perspective, articulated on the socio-pragmatical context of the interaction that is the discourse/text as support for communication phenomena. The natural logic is the proper approach for this, because of its interest the contents of the forms, for the argumentations and the fact that they imply the existence of a subject who produces arguments as well as of another subject to whom those arguments are intended and who is their interpreter.

Keywords: argumentation, communication, inference, interpreting, model, schematization, speaking subject/interlocutor, sense, signification

J'aimerais prévenir mon éventuel lecteur que, dans cet article, je ne me propose pas d'aller au-delà de la mise en relief de quelques instruments utilisés dans l'exploration du texte, littéraire ou d'une autre nature, articulé au contexte socio-pragmatique de l'interaction, à sa dimension discursive, le texte donc en tant que support des processus de communication où l'on retrouve ou pourrait se retrouver le réel. Ces instruments sont offerts par la logique, on verra laquelle. Précision

¹ Ce texte reprend en version française – avec de nécessaires différences de physionomie et de dimensions – l'article à caractère méthodologique « Elemente pentru abordarea logicii subiectului interactiv » paru dans le volume *Ipostaze ale interacțiunii* (Maria Carpov, dir.), Bacău, Alma Mater-Presses Univ., 2004, pp.173-186.

² *Logique naturelle et communications*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p. 68.

d'importance : les aspects mentionnés par moi n'épuisent point, tant s'en faut, les possibilités de « l'art de bien penser » de se mettre au service de l'analyse du langage naturel. Il n'est pas question non plus ici de l'obsédant parallélisme logico-grammatical, qui a longtemps donné du fil à retordre à de nombreuses générations de penseurs, conçu par eux comme naturel, nécessaire, même fatal ce parallélisme. La prudence m'oblige à faire ces délimitations afin d'éviter les risques d'attribuer à ma tentative des intentions que je ne saurais forger.

La pratique sociale à laquelle je veux m'en tenir, c'est l'interaction, réalisée à l'aide de langages dont la substance varie, partant, le trans-verbal, verbalisé, sera naturellement au rendez-vous, de manière autonome ou pour accompagner le verbal, la perspective, la voie d'approche étant, de façon prioritaire, pragmatique. Afin de pouvoir ultérieurement construire une grille d'analyse, j'ai extrait quelques éléments de l'œuvre du logicien suisse Jean-Blaise Grize, particulièrement de *Logique & communication*, paru à Paris aux éditions PUF en 1996, une excellente synthèse des travaux de l'auteur sur ce thème, leur forme la plus élaborée, et où, en outre, le rapport avec la communication, donc avec l'interaction, est explicite : témoin en est le titre du livre. C'est le résultat d'un travail de longue haleine, le professeur Grize, suivi de quelques collaborateurs et disciples, s'y étant engagé depuis plus d'un quart de siècle, (considéré en 1996) ayant pour but de parachever la mise au point de son projet d'une logique naturelle. Voir, à ce propos, les titres mentionnés parmi les références bibliographiques de mon article.

Pourquoi Grize ? Les arguments *pro* ne font pas défaut, mais je me suis proposé d'opérer avec ceux qui se rattachent à ma perception guidée par un certain dessein. Tout d'abord, parce que Jean-Blaise Grize associe de manière heureuse l'utile à l'agréable, la voie qui conduit vers l'utile est parcourue avec intérêt et plaisir grâce aussi à l'écriture, susceptible, sans excès d'extrapolation, d'une approche avec les moyens de la poétique du texte. Une fois capté par ce premier contact, au niveau des intuitions immédiates donc, le lecteur est à même de percevoir une compatibilité entre ses intentions concernant la recherche entamée et l'offre de l'œuvre du grand logicien, compatibilité qui devrait être prouvée par des analyses... à faire. Le créateur de la logique naturelle signale, à mon sens, lui-même, cette compatibilité, dans le livre déjà mentionné, p. 4, où l'on peut lire, je paraphrase, que *le vrai problème*, c'est de parvenir à *réaliser une analyse de texte* en faisant valoir les *outils méthodologiques fournis par la logique naturelle*, qui ne saurait être une analyse de contenu. Il s'ensuit que l'on travaille sur des textes qui existent, en essayant de

valider quelques termes-clés, définitoires de la logique naturelle, se gardant de saisir les moindres détails, opération « insignifiante et ennuyeuse », nous assure l'auteur. Mais, en attendant, voyons un peu plutôt ce que c'est que la logique naturelle, dans la perspective d'un linguiste adepte de la pragmatique du discours.

C'est une logique « de bon sens », où la dimension des vécus subjectifs assume un rôle très important, non seulement pour les connotations qu'elle engendre, mais aussi pour la différence qu'elle établit entre l'homme et l'ordinateur (Grize 1996, 43). L'intérêt pour la vie réelle des gens constitue un avantage par rapport à l'approche purement formelle, « mutilante », car la vie réelle des gens se situe dans un cadre social (Grize 1996, 2), qu'elle construit elle-même à la fois, par une relation de cause à effet, qu'on peut aussi identifier à l'interaction. Les jugements « objectifs » deviennent ainsi, pratiquement, une utopie, une impossibilité, eu égard au fait que le sujet et la subjectivité, en logique, constituent un problème fondamental.³ Grize définit /tente de définir la logique naturelle par approximation, en établissant la différence entre celle-ci et la logique formelle au niveau des objets analysés, des facteurs opératoires et du mode de fonctionnement. Il s'ensuit que, dans une *démonstration*, on opère avec/on produit des *propositions*, qui observent certaines *normes*, ce qui est l'affaire de la logique formelle, alors que, dans une *argumentation*, il est question d'*énoncés*, produits uniquement, donc forcément, dans le cadre d'une *interlocution*, leur localisation ne se faisant, tout aussi forcément, que par rapport aux sujets énonciateurs (cf. Grize 1996, 4) : c'est bien le territoire de la logique naturelle. Cette caractérisation peut bien valoir une définition de la pragmatique et pourrait nous autoriser à faire repenser les deux sciences dans la perspective d'une étroite et féconde complémentarité, une implication réciproque. Il ne serait plus alors question de normes, de conditions à respecter, à satisfaire : le chercheur doit voir comment un énoncé se construit et quelle et la logique, le raisonnement de l'enchaînement des énoncés. Grize renforce la motivation de ce processus en soulignant que telle est la voie qui rend possible « l'extension de la logique à l'étude des opérations logico-discursives » d'où résultent les schématisations argumentatives : ce n'est qu'alors qu'on peut parler de logique naturelle, l'épithète y remplit, comme dans toute langue naturelle, le rôle d'indicateur du contenu des formes, des objets de la pensée; cela se passe en présence de celui qui argumente et de ceux qui justifient

³ Cf: Edgar Morin, *Sciences avec conscience*, Paris, Fayard, 1982, p. 130, *apud* Grize, *op. cit.*, p. 2.

l'existence de l'argumentation (Grize 1996, 4) : c'est bien une situation de communication. La logique naturelle serait descriptive plutôt que normative et, momentanément, en attendant d'autres développements, elle ne se propose que la mise en évidence des opérations qui régissent tout discours, les opérations générales : « une science naturelle », qui veut décrire, sans pouvoir imposer quoi que ce soit (Grize 1996, 81).

Grize tente également de faire ressortir la spécificité de la logique naturelle à travers les concepts-clés de celle-ci, ceux pourvus de valeur opérationnelle, dont le plus important est schématisation, « représentation discursive » (Grize 1996, 79). La forme n'existe que rattachée au contenu, ce qui veut dire que la logique de la forme, la logique formelle, laisse entendre l'existence, la possibilité, même la nécessité d'une logique du contenu, qui prend/prenne en charge ces moyens de la pensée permettant la production des contenus ainsi que leur mise pertinente ensemble (Grize 1996, 80). On peut donc en conclure que la logique naturelle est nécessairement le produit, la conséquence de la logique formelle. Jean-Blaise Grize précise, en synthétisant ses procédures destinées à faire mieux saisir les traits qui définissent la logique naturelle : ceux-ci favorisent l'identification de « deux familles d'opérations », l'une propre à la reconnaître comme une logique des objets, l'autre comme une logique des sujets (Grize 1996, 82).

De ce qu'on vient de dire retenons la capacité d'analyser un discours à l'aide des opérations empruntées à la logique naturelle, d'en présenter la configuration, la structure des énoncés qui donnent sens aux schématisations. La configuration ne se réduit donc pas à la cohérence logique, compte tenu du fait qu'elle introduit le sens référentiel des concepts descriptifs⁴. Le discours renvoie au référent, aux processus référentiels, rendus perceptibles par la langue, qui, nonobstant quelques libertés d'ordre structural, sémantique ou de configuration, respecte « la logique des faits » grâce aux opérateurs qui lui sont propres. La logique naturelle s'appuie sur la réalité des phénomènes linguistiques, elle décrit des opérations caractéristiques de la pensée, mais qui se retrouvent (cf. *supra*) dans la constitution et l'organisation du discours (Grize 1996, 114-115). La logique naturelle comporte l'inférence, elle est celle de la pensée non-mathématique, ses raisonnements ne sont pas exclusivement syllogistiques, des calculs, qui en tant que tels, « à l'état pur », ne sauraient rien expliquer, car une explication implique l'existence d'un destinataire, ignoré par la logique formelle : une comparaison qui évoque

⁴ Cf. J.-C. Passeron, « De la pluralité théorique en sociologie », 368, 1978, *apud* J.-B. Grize, *op. cit.* p.101.

celle qu'on fait entre la linguistique structurale et la linguistique pragmatique, la logique naturelle peut donc se définir comme une logique du sujet, de l'énonciation, de la situation de communication.

Schématisation, inférence, ajoutons y *argumentation, communication...*, ce sont quelques termes-clés qui font l'identité de la logique naturelle. Comment sont-ils définis par le créateur de celle-ci ? On a déjà vu, à plusieurs reprises, Grize souligner que schématisation est le terme qui occupe une position centrale dans l'ensemble opérationnel de la logique naturelle, « schématisation, c'est-à-dire représentation discursive » (Grize 1996, 79), position due à sa fonction, à la fois cognitive et de communication, c'est son essence même d'être associée à une situation bien déterminée, sinon il n'y a pas de voie d'accès à la signification. Une *situation* comporte deux dimensions, l'*interlocution* avec ses implications définitoires, qui sont celles de la communication, et la *référentialité*, qui peut renvoyer à ce dont il est réellement question, mais tout aussi bien à des fictions à partir de réalités communément connues (Grize 1996, 50). Dans le processus de communication, le concept fondamental est toujours la schématisation, le terme ayant au moins deux acceptions : processus et résultat de celui-ci. Le processus, c'est la création de sens, la *sémiosis*, une activité ininterrompue, perpétuellement alimentée par la signification des termes utilisés dans le discours : une schématisation n'a de valeur que dans la mesure où elle crée du sens conçu comme résultat de la réflexion d'un récepteur (Grize 1996, 117), un destinataire qui pense à partir de la signification des mots compte tenu des circonstances concrètes de la situation de communication, de manière que l'investigation du translinguistique est/soit inévitable, nécessaire, autant que la prise en compte des représentations personnelles de l'interlocuteur, des valeurs de celui-ci, fonction des enjeux d'une activité communicationnelle. Une schématisation est, pour Jean-Blaise Grize, ce que Edgar Morin entend par une *représentation perceptive*, c'est-à-dire une espèce de synthèse cognitive douée de globalité, cohérence et stabilité⁵. Dans cette perspective sémiotique et vu le rôle du destinataire du discours-message, une schématisation n'est pas porteuse d'un sens qu'elle veut imposer, elle n'est donc pas « l'expression discursive d'un sens », mais plutôt un stimulant, un encouragement à la construction d'un sens, le sens proposé par le destinataire « sollicité » à le faire en respectant les limites, cf. *supra*, suggérées, autorisées par la signification de chaque terme et, en général, par le *cotexte*. La référence aux contraintes cotextuelles doit être

⁵ Edgar Morin, *La méthode. La connaissance de la connaissance*, I, Paris, Seuil, 1986, p. 106, *apud* Grize, *op. cit.*, p. 69.

entendue sans ambiguïté, les données fournies par le cotexte constituant la matière première autorisant l'interprétation, son importance est donc grande, elle permettra au critique d'inférer, même approximativement, la vision du monde propre à l'auteur (Grize 1996, 140). Cela peut signifier que l'interprétation des discours ne peut être qu'interdisciplinaire, la seule voie, estime Grize, favorable à l'épanouissement des idées de logique naturelle, représentation et schématisation (Grize 1996, 143).

Dans la logique naturelle élaborée par Grize, la schématisation discursive, qu'il a essayé de conceptualiser, est en effet la notion la plus importante. On y retrouve les idées de représentation, de communication et de logique. Qu'on souligne que la schématisation doit être entendue comme procès plutôt que comme un objet, résultat du procès, ou, avec une formule qui rappelle celle de Morin, la schématisation doit être/est une « organisation » de connaissances dont le possesseur est conscient pendant qu'il leur donne une forme afin de pouvoir les communiquer. La communication a de nombreuses finalités, dont la plus importante est, soutient Grize, *l'argumentation*, grâce précisément à l'influence qu'elle exerce, caractéristique/définatoire de l'interaction communicationnelle. Ajoutons que ce n'est pas au niveau des convictions intimes que se manifeste cette influence, mais au niveau du comportement de l'interlocuteur durant l'acte de communication qu'elle rend possible.

Schématization, argumentation, inférence, interprétation sont donc du nombre des termes-clés de la logique naturelle. Avant de les voir de plus près, sans la prétention d'en entreprendre un examen approfondi, car il ne s'agit que de se familiariser avec eux, afin de pouvoir juger quelle peut en être l'importance pour la construction d'une approche du texte, quelle qu'en soit la nature et la facture de celui-ci. Une démarche préalable, toujours en valorisant les moyens offerts par la logique naturelle, me paraît nécessaire parce qu'elle permet d'opérer des distinctions destinées à éliminer les risques d'assimilation abusive, erronée, les risques favorisés par l'attribution d'acceptions insuffisamment pesées, si l'on s'en tient à notre simple, naturelle compétence linguistique. Risques qu'on encoure, évidemment, surtout quand on se trouve dans la phase d'initiation. Par exemple, un risque à éviter, c'est de mettre le signe de l'égalité entre *schématisation* et *modèle*. A cet égard, Grize élimine l'équivoque en précisant que les schématisations gardent tout le temps le contact avec le monde, alors que les modèles s'en détachent dès qu'ils sont élaborés (Grize 1996, 54-55). Pour la construction d'un modèle le point de départ n'est pas l'observation, mais des concepts déjà élaborés. Les hypothèses sur lesquelles il s'appuie agissent comme de véritables tests de validation d'une

théorie; de cette manière, « le modèle devient alors une représentation autonome » (Grize 1996, 53), fermé sur lui-même, qu'on ne peut pas amputer, résumer non plus, ce qui ne vaut pas pour une théorie, laquelle est de l'ordre des schématisations et contient en soi le principe de son évolution; par conséquent, il y a la différence entre fermé et ouvert, entre universel et conjoncturel, entre non-contextuel et contextuel, entre ignorer l'usager et en tenir compte, bien que les modèles autant que les schématisations soient construits à l'aide des systèmes de signes et qu'ils soient des représentations : seulement, le modèle utilise un langage formel, alors que la schématisation se sert de la langue naturelle. Il y a lieu de mentionner que Grize distingue modèle et schématisation à l'aide aussi de la distinction entre signification et sens, la signification est le propre des modèles, le sens caractérisant les schématisations; le contenu sémantique est déterminé respectivement par les traits du modèle et par ceux de la schématisation. D'une manière idéale, dans le modèle, puisque le destinataire n'a nullement la liberté d'interprétation, la signification s'identifie au sens, en d'autres termes, le sens ne peut toujours être que la signification. D'une manière idéale et seulement dans les sciences physiques, car, en réalité, dans les sciences sociales, le locuteur, quel que soit le pôle où il se situe, est toujours présent et il use de son droit d'interprétation conformément à ses données personnelles et au contexte, le résultat de cette activité étant précisément le sens (Grize 1996, 117-118). La distinction entre le caractère intemporel de la proposition et le caractère temporel de l'énoncé pourrait être encore une possibilité d'établir ce qui détermine la différence entre le modèle et la schématisation.

Dans ce qui précède, on a vu que la schématisation peut être aussi définie comme représentation, ainsi que le modèle d'ailleurs. Toujours intuitivement, ainsi que par la nécessité de traverser sans commettre de graves omissions en ce qui concerne les phases d'un parcours cognitif, en lisant ce qui se rapporte à la schématisation et au modèle, on pense immédiatement à la représentation comme terme générique. Sa polysémie favorise ce processus, bien que, à la fois, selon Grize, c'est précisément cette polysémie qui est responsable de la difficulté de définir le terme... qui s'avère pourtant indispensable, et notre auteur le prouve. Qui plus est, outre les représentations discursives, Grize introduit la notion de *représentation mentale*, objet d'étude des psychologues. Ne doutant pas du caractère fondamental de ces recherches, Grize avance un point de vue « naïf », en considérant que les représentations mentales sont ce qu'il y a dans la tête des participants à la situation de communication (Grize 1996, 63), locuteur et interlocuteur, c'est-à-dire « les trois représentations

élémentaires » : celle du locuteur de soi-même, celle qu'il a de son interlocuteur et celle qu'il a de ce dont on parle, chacune ayant une influence directe sur le discours réellement effectué (Grize 1996, 63). C'est sans doute un point d'appui, offert par une grande autorité, concernant cet aspect de la problématique de l'énonciation connu sous le nom de *modalisation*, l'une des dimensions de l'énonciation, des plus importantes, nous assure une autre grande autorité, car cette dimension peut expliciter les « positions/représentations » du locuteur assumant nécessairement, inévitablement les hypostases ci-dessus mentionnées (Charaudeau 1992, 572). Cette question est d'un intérêt capital, compte tenu de la présence de la modalisation, explicitement ou implicitement, dans toutes les espèces de discours, pour déterminer les relations intersubjective. La notion de représentation mentale dans la formulation de Grize suggère aussi la possibilité d'utiliser la notion de *face* (cf. Goffman), centrale pour la pragmatique et l'analyse des interactions, dans le sens figuré qu'on pourrait rendre à l'aide de l'expression « image publique ». Dans la même perspective de la recherche et des échanges interdisciplinaires, les humanités peuvent tirer avantage en approfondissant la Théorie de l'Esprit (*Theory of Mind*) qui se rapporte à la capacité de l'homme de prévoir et interpréter le comportement de l'interlocuteur en lui attribuant certains états mentaux⁶, en d'autres termes, le termes de Grize, une attribution conformément à notre représentation mentale de l'Autre. Une meilleure connaissance des principes fondateurs de la communication pourrait résulter de cette association entre les deux disciplines, bien que la collaboration avec la logique naturelle ne nous laisse pas prévoir une simplification des techniques exploratoires. En revanche, on peut en obtenir des instruments d'analyse plus fins, plus subtiles, plus intelligents, à même d'accélérer la découverte des réponses, des solutions... à condition d'éviter autant que possible les évaluations inexactes qui peuvent produire des dysfonctionnements au niveau de la communication, des préjudices aux participants.

L'argumentation jouit d'une grande attention dans la conception de Jean-Blaise Grize grâce à sa capacité définitoire d'intervenir et d'influencer le comportement d'une personne ou d'un groupe de personnes (Grize 1996, 5), qui doivent à leur tour coopérer. L'argumentation est une activité discursive, son efficacité est déterminée par la conception même du discours. L'option de Grize est pour celle formulée par Benveniste, le

⁶ Anne Rebol, « Evolution du langage depuis la théorie de l'esprit ou coévolution du langage et de la théorie de l'esprit », www.interdisciplines.org/coevolution/papers/1/printable/paper.

discours *au sens le plus large* et dans une perspective manifestement interactive, la perspective de la communication⁷ qui comporte un locuteur ayant l'intention d'influencer son interlocuteur. Le discours argumentatif est un type particulier de discours, cette particularité – définitoire – réside dans le fait qu'il opère avec des preuves, vraies ou vraisemblables, des démonstrations; l'interlocuteur peut en être convaincu ou persuadé, selon l'efficacité des techniques qui viennent de la rhétorique, ancienne ou moderne, mais de grande utilité dans la construction d'un discours argumentatif qu'il s'agit d'adapter à l'interlocuteur. Nous voilà donc avec les schématisations au centre de notre attention d'auteur d'un discours (cf. *supra*); les schématisations argumentatives mettent en action, stimulent dans une large ou même très large mesure, c'est selon, la pensée métaphorique, l'habileté, le savoir-faire, la maîtrise, la virtuosité du locuteur décideur, en fin de compte, de la réussite/l'échec de la démarche initiée par le locuteur afin de capter le destinataire, l'interlocuteur. Il s'ensuit que toute argumentation, telle qu'elle vient d'être présentée, renvoie au dialogue, compte tenu du fait que toute argumentation vise la modification d'un comportement. Grize soutient d'ailleurs que tout discours est argumentatif, par conséquent, tout discours est (un) dialogue, où le locuteur a un partenaire actif et dont l'activité comporte certaines compétences linguistiques, pragmatiques, culturelles, rhétoriques, logiques; l'activité du partenaire en est une d'*interprétation*, de découverte du sens qu'on suppose avoir le discours qui lui est adressé et parce qu'il lui est adressé précisément. Dans cette supposition, Grize voit à l'œuvre *le principe de générosité*, accepté par le destinataire du discours qui mobilise les moyens dont il dispose pour lui donner un sens, pour construire ce sens... au nom du *principe de cohérence* (Grize 1996, 72), que le partenaire de dialogue, l'interprète, ne peut pas ignorer dans un contexte favorable, quand ce dont il est question s'avère compatible avec son propre schéma (Grize 1996, 73). Grize explicite sa conception en ajoutant que, pour arriver au but, l'argumentation exige de la part du récepteur-interprète d'effectuer trois mouvements indispensables : la recevoir, c'est-à-dire la comprendre grâce à sa compétence linguistique, l'accepter, son destinataire étant convaincu de son bien-fondé, qu'il y adhère, c'est-à-dire en être persuadé, car, de toute évidence, en procédant à la construction de son argumentation, le locuteur fait entrer en ligne de compte les valeurs du destinataire-interprète, ses goûts, ses aspirations, ses émotions... et la rencontre avec la rhétorique, au sens large (cf. *ci-*

⁷ Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, pp. 241-242, *apud* Grize, *op. cit.*, p. 5.

dessus), est inévitable parce que... évidemment très utile. Les activités du destinataire sont donc de l'ordre de l'inférence (Grize 1996, 76). Il en va de même pour les discours quotidiens; le destinataire infère les représentations du locuteur... et c'est de l'interprétation qu'il s'agit. Une situation de communication en l'absence de cette – double – activité des participants est impensable (Grize 1996, 78).

*

J'ai essayé, par un échantillonnage où l'on perçoit/entend la voix de l'auteur, de faire valoir la constatation que la logique naturelle peut offrir des avantages, qu'on ne peut mettre en doute, à l'analyse du discours, bien saisissables même au niveau d'un premier contact. Les aspects cités devaient à la fois, outre leur caractère représentatif pour la conception de Jean-Blaise Grize, avoir une certaine force d'incitation, car, cette manière de concevoir la logique est censée mettre à la disposition du chercheur bon nombre d'instruments qui, (r)affinés à force de les observer mis à l'œuvre, en acte donc, permettront la multiplication des directions d'investigation, celles des nuances sémantiques de l'apparat opérationnel, la possibilité, par exemple, de distinguer entre déduction et inférence, argumentation et démonstration, démonstration et raisonnement, convaincre et persuader, explication et justification... car, au bout du compte, c'est le (méta)langage analytique qui donne sens et même réalité aux choses, il devient une condition constitutive. On a souvent affirmé, en effet, qu'il n'y a pas d'objet innommé, ce qui peut vouloir dire soit que tous les objets ont des noms, soit que ce qui n'a pas de nom n'a pas d'existence non plus. L'enrichissement du métalangage dont je faisais mention pourrait donner corps à un type de démarche scientifique. En proposant de se pencher sur la logique naturelle, dans une perspective méthodologique, je ne voulais que signaler la possibilité de construire une méthode d'analyse discursive qui paraît se recommander d'une façon convaincante pour être adoptée par les chercheurs en communication, intéressés donc par le processus fondateur de celle-ci, l'interaction; l'option pour la vision pragmatique va de soi, car on s'intéresse au sujet et au cadre de l'énonciation en tant que facteurs déterminant l'établissement du sens des messages et, finalement, la réussite de l'acte communicationnel. L'investigation des textes littéraires, dans la mesure où l'on admet qu'entre l'écrivain et le lecteur il y a des rapports interactifs, de communication, est soutenue, encouragée par l'auteur de la logique naturelle lui-même, les quelques exemples qu'on lit dans l'ouvrage source de mes considérations viennent étayer cette affirmation.

Aussi aimerais-je que les aspects présentés ci-dessus puissent susciter la curiosité, l'intérêt pour une méthode dont le fort est la valorisation de la capacité d'interprétation propre au récepteur, lecteur, spectateur, à même de se former une opinion, d'avoir une attitude, de donner sens. Quant au lecteur de cet article, ma représentation est celle d'un être avide de connaître, de formation littéraire-linguistique, possesseur d'une longue et bonne formation en sémiotique, bénéficiaire d'une pratique réelle de l'interdisciplinarité, qui se traduit par l'ouverture vers d'autres disciplines où l'on peut puiser des éléments de méthode et une certaine optique, que l'analyste va acclimater dans son propre domaine de recherche. Parmi les « participants », il y a la logique naturelle, soumise elle aussi à un processus d'adaptation, portée à ce processus : Grize nous en assure en poussant sur le devant de la scène des textes/discours littéraires. Qu'on se rappelle (cf. *supra*) que la construction du sens se réalise dans le cadre de l'analyse des schématisations, la logique naturelle ayant la possibilité de fournir des éléments explicites pour y parvenir en respectant les limites de la signification de chaque mot et les contraintes contextuelles, tout en soulignant, écrit Grize, le rôle du sujet interprète et les paramètres qui le définissent. Le logicien ajoute que son but n'est pas de nature linguistique, mais de nature cognitive. Il n'en reste pas moins que la distinction entre linguistique et cognitif pourrait être repensée, car le langage (verbal) s'est avéré être un partenaire très avantageux en maintes associations, en maints syncrétismes.

Pour en savoir plus, quelques *repères bibliographiques* à l'intention de ceux qui voudraient réfléchir à la possibilité de créer un instrument de travail en approfondissant la conception d'un grand logicien :

- BOREL, Marie-Jeanne, Grize, Jean-Blaise, Miéville, Denis. 1992. *Essai de logique naturelle*. Berne : Peter Lang.
- CARPOV, Maria. 1992. „Logic și dialogic” *Contemporanul* (decembrie 1992) : 49 (238)-52 (141)
- CHARAUDEAU, Patrick. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- CULIOLI, Antoine. 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*. Paris-Gap : Ophrys.
- CULIOLI, Antoine. 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*. Paris-Gap : Ophrys.
- CULIOLI, Antoine. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*. Paris-Gap : Ophrys.

- GRIZE, Jean-Blaise. 1978. « Schématisation, représentation et images ». Dans *Stratégies discursives*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- GRIZE, Jean-Blaise. 1981. « Logique naturelle et explication ». *Revue européenne des sciences sociales et Cahiers Vilfredo Pareto*, XIX (56) : 7-14.
- GRIZE, Jean-Blaise. 1982. *De la logique à l'argumentation*. Genève : Droz.
- GRIZE, Jean-Blaise (éditeur). 1984. *Sémiologie du raisonnement*. Berne : Peter Lang.
- GRIZE, Jean-Blaise. 1986. « Argumenter et/ou raisonner ». *Universidade do Porto-Revista da faculdade de Letras, Serie de Filosofia*, 3-2^e serie.
- GRIZE, Jean-Blaise. « Les objets de la logique naturelle ». Dans *Termes massifs et termes comptables. Actes du Colloque International de linguistique, nov. 1987*, Jean David et Georges Kleiber (eds.), 25-35. Paris : Klincksieck, s.a.
- GRIZE, Jean-Blaise. 1989. « Aperçu de logique naturelle : une alternative au traitement logico-mathématique de l'information ». *Semiotica* 77-1/3 : 195-199.
- GRIZE, Jean-Blaise. 1990. *Logique et langage*. Paris-Gap : Ophrys.
- GRIZE, Jean-Blaise. 1992. *Un signe parmi d'autres*. Hauterive-Suisse : Ed. Gilles Attinger.
- MIEVILLE, Denis, Berrendonner, Alain (éditeurs). 1997. *Logique, discours et pensée*. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize. Berne : Peter Lang.
- REBOUL, Anne. « Evolution du langage depuis la théorie du l'esprit ou coévolution du langage et de la théorie de l'esprit ». [www. Interdisciplines.org/coevolution/papers](http://www.Interdisciplines.org/coevolution/papers)
- VIGNAUX, Georges. 1976. *L'argumentation. Essai d'une logique discursive*. Genève et Paris : Droz.

Pour conclure. J'ai rencontré le professeur Jean-Blaise Grize au tout début des années 1990. Le contact avec ses ouvrages était bien antérieur à ce privilège, car connaître les assises de la logique naturelle, avec ses principes, oblige à des lectures incontournables pour un sémioticien – quelle qu'en fût l'envergure – partisan de la formation permanente. La logique naturelle était unanimement acceptée dans les milieux de ceux directement concernés. Quant à l'auteur, l'esprit qui se dégageait de l'œuvre en disait long. Invitée par le professeur Denis Miéville, continuateur à la direction du Centre de recherche en logique et

sémiologie près l'Université de Neuchâtel, autant qu'héritier de l'esprit du Maître, je devais avoir la chance de faire la connaissance de celui-ci, enrichissante à bien des égards. La générosité intellectuelle, pratiquée avec une inoubliable élégance, une efficacité immédiate, dont la modestie était l'une des composantes exemplaires, se fait encore ressentir, plus de vingt ans après, ce moment initial s'étant en effet avéré n'être que le début d'une collaboration qui continue, revêt de nouvelles facettes, dont moi et mes collaborateurs, doctorants notamment, avons toujours largement bénéficié.